

Image not found or type unknown



VICTIME ESCROQUERIE INTERNET:blanchiment des dent

Par **AZORA**, le **21/12/2010** à **14:56**

bonjour!

je suis victime d'une escroquerie internet : j'ai gagné un kit de blanchiment des dents sur internet, j'avais juste un frais de port à payer alors j'ai donné mes coordonnées bancaires .

Et maintenant on veut me faire des prélèvements chaque mois : le numéro de téléphone et le mail ne fonctionnent pas et je ne sais pas comment me faire rembourser et ne pas être prélevée

Par **Domil**, le **21/12/2010** à **20:26**

Si vous n'avez pas signé d'autorisation de prélèvement, il suffit d'aller à votre banque et d'exiger qu'elle recrédite les sommes indûment prélevées.